



CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Juillet - Août
2002

retour sur imAGES



Exposition de Land'Art le 24 mai
au Parc des Loisirs.



Le 14 juin : journée portes-ouvertes sur
l'Afrique à l'Ecole Brocéliande.



Les classes en représentation à la Fête des
Ecoles Publiques le 15 juin.



Le 16 juin, lâcher de ballons lors de la fête
de l'Ecole Sainte-Marie.

Centre Culturel Pôle Sud nouvelle saison... nouveau logo

Il n'est jamais aisé de parler d'une nouvelle programmation en quelques lignes. Il y a tant à dire sur chacun des rendez-vous que nous vous fixons. Tant à dire sur chacun des artistes que nous accueillerons, qu'ils viennent pour la première fois ou qu'ils reviennent (et ce sera le cas pour certains d'entre eux) à votre rencontre. Car, et c'est bien là l'essentiel, les artistes ont besoin d'un public, de vous, de nous, petits et grands, pour partager des émotions, des rires, des larmes aussi parfois... C'est la magie du spectacle vivant !



TRIO ESPERANCA

Mais qu'allons-nous voir et entendre me demanderez-vous ? Et bien, nous continuerons notre voyage à travers les musiques du monde. Vous pourrez succomber au charme brésilien du TRIO ESPERANCA, découvrir le nouveau spectacle de TRANSLAVE (musiques métissées d'Europe Centrale) qui séjournera trois semaines dans notre commune et rencontrera les élèves de l'Ecole de Musique, les musiciens de l'Orchestre de Chartres, les enfants des écoles... Vous apprécierez la voix chaude et les belles mélodies du Zaïrois LOKUA KANZA, et vous viendrez fêter la fin de saison avec la fanfare des Balkans du SLONOVSKI BAL !

Les amoureux de la chanson française ne seront pas oubliés : ERICK SANKA et son nouveau spectacle « Gratuit pour une fille », PAUL et ROBIN, duo piano-voix et violon, LES OISIVES, duo accordéon-voix et violoncelle, GABRIEL YACOUB, RODRIGUE en

première partie de ROMAIN DIDIER et enfin ALBERT MAGISTER et SCENIC RAILWAY dans un hommage à Gainsbourg tout à fait étonnant. Et puis, bien sûr, de l'humour avec LES DESAXES (4 saxophonistes déjantés !) du Jazz, de la Danse avec la Compagnie ZEPHYR qui vous réservera une belle surprise, du conte avec le nouveau spectacle de GIGI BIGOT dans le cadre du Festival Mythos, des spectacles à voir en famille pendant les vacances scolaires, sans oublier la 5^e édition du Festival du Voyage « Aux 4 Coins du Monde » !

Il serait long et fastidieux d'énumérer toutes les dates de vos prochains rendez-vous. Une chose est sûre, nous avons tout fait pour satisfaire votre curiosité. Soyez des nôtres, je suis certain que vous ne le regretterez pas. Et comme le dit si bien ce proverbe russe : « Ce n'est pas le champ qui nourrit, c'est la culture ! » Toute l'équipe du Pôle Sud vous souhaite d'agréables vacances. Portez-vous bien et... bonne rentrée !

Dominique GRELIER

P.S : la plaquette de la saison 2002/2003 sera disponible en Mairie et au Pôle Sud à partir du 20 Août.

Un lieu culturel évolue sans cesse. Ses orientations artistiques aussi. Son image, véhiculée par son logo doit également s'adapter.

L'ancien visuel avait 10 ans et aujourd'hui, le dynamisme, la vitalité et la programmation, essentiellement musicale, du Pôle Sud n'apparaissent pas très clairement dans ce visuel. Aussi, après avoir fait travailler trois graphistes de la région, voici le choix retenu par la Commission Animation : une typo jeune et dynamique inscrite sur une portée musicale, accentuée par les deux tâches rouges symbolisant les notes !



SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- Point Information Associations
- Les 29^e Foulées Chartraises
- Nouveau : une entreprise d'enrobé



Infos municipales

- Edito
- Retour sur l'antenne Bouygues Télécom
- Infos pratiques



Infos municipales

- Intercommunalité : production et distribution de l'eau
- Expression de l'opposition
- Précisions de la majorité



Culture

- Couloisses d'un spectacle
- Coups de coeur de l'Illomo
- Info Net
- Fête de la Musique



Chartres en couleurs

- Volley-Ball
- Vie scolaire : danse, vélo à l'Auditoire

Point Information Associations

Assurance et Responsabilité Civile

Le Point Information Associations est un lieu de documentation et de conseil à disposition des associations chartraises. Il est situé au Centre Jean Jaurès dans les locaux du Point Information Jeunesse.

Suite à une enquête auprès du réseau associatif, le thème : « L'assurance et la responsabilité civile des associations » s'est révélé fédérateur. Ainsi, le 13 mai dernier, Monsieur OFFREDIC, délégué du CDIA (Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance) intervenait auprès d'un public en attente d'informations concrètes. Au rang des interrogations : la couverture apportée par la Licence



Les représentants de Chartres-Hassmersheim, Chartres-St Anthème, Athlétisme, Football, L'Espérance, Photo-Club entourent I. LAUTRAM, G. AVIGNON (Adjoint à la Vie Associative) et M. OFFREDIC (CDIA).

sportive ; le transport des enfants par un particulier, adhérent ou non de l'association ; l'organisation d'événements exceptionnels... L'intervention a permis de recadrer les différentes prises en charge d'une assu-

rance. Il est intéressant de savoir, par exemple, qu'en cas d'accident, certaines licences ne garantissent pas de salaire, ce qui peut gravement pénaliser le sportif bénéficiant seulement des indemnités de la Sécurité

Sociale : une assurance complémentaire est alors fortement conseillée.

Des enfants sont transportés, dans le cadre d'une sortie ou d'un tournoi dans un véhicule appartenant à un particulier bénévole de l'association : en cas d'accident, c'est l'assurance du véhicule qui est sollicitée. Il est important de contacter son assureur pour l'organisation d'une manifestation exceptionnelle sortant du cadre habituel des activités de l'association. Le cas échéant, un avenant pourra compléter le contrat. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CDIA afin d'obtenir une réponse personnalisée.

CDIA - 26, Bd Haussmann 75009 PARIS - 01.42.46.13.13.

Les 29^e Foulées Chartraises

Les nouveautés de septembre

Connue de nombreux sportifs, la course "Les Foulées Chartraises" fait parler d'elle au delà de nos frontières et représente la plus ancienne épreuve du genre de la région.

Organisée par l'association d'Athlétisme avec l'appui de la commune, elle a rassemblé 270 participants l'an passé et verra quelques modifications pour l'édition 2002.

Pour inciter les "joggers" du week-end à participer, les Foulées auront lieu le dimanche 15 septembre au matin, à 10h pour la course des écoles et à 10h30 pour les 10 km. Les épreuves se dérouleront cette année dans le Parc des Loisirs. Ainsi, les sous-bois et les bords de

Seiche agrémenteront le passage des coureurs : "Nous souhaitons favoriser l'aspect nature et découverte associé à la compétition. Avec le départ et l'arrivée sur le rond-point de l'entrée du Parc, les concurrents réaliseront deux boucles de 5 km" explique Jean LAUNAY, Président du club d'Athlétisme.

Traditionnellement, un prix est décerné aux vainqueurs toutes catégories et Chartrais non licenciés. Sachez que le record à battre est de 31 minutes et 30 secondes pour 10 km ! Le comité d'organisation rappelle à toutes les personnes non licenciées qui souhaitent participer à l'épreuve, qu'elles peuvent



fournir un certificat médical (de moins d'un an). Pour les mineurs, il sera également réclamé une autorisation écrite des parents en complément.

Et comme le soleil sera au rendez-vous, une belle journée sportive

et conviviale s'annonce.

Inscriptions jusqu'au 14 septembre au 02 99 57 65 33 ou 02 99 57 65 31.

Participation de 6 € (7€ le jour même).

Des dépliants seront à votre disposition dans les commerces et en Mairie.

Vie économique

Nouveau : une entreprise d'enrobé à Chartres



M. HERGAL finissant une entrée de garage

Corvées de désherbage, passage de la serpillière après la pluie, ces quelques

désagréments du quotidien peuvent être évités grâce à un revêtement d'enrobé pour vos entrées de garage, allées et cours.

Une entreprise spécialisée dans la pose de goudron chez les particuliers vient de s'installer sur la commune. ENROBE DE FRANCE, créée le 24 avril dernier offre ses services aux habitants de Chartres et de sa grande périphérie. Son jeune directeur, Monsieur HERGAL, a travaillé comme chargé des travaux au sein de plusieurs sociétés de travaux publics. Au fil des chantiers et des rencontres, il a pris

conscience de la forte demande de particuliers pour ce type d'ouvrages. Au regard de ces besoins, il a lancé sa propre affaire en choisissant son lieu d'habitation pour siège social : "Même si mon activité s'étend à toute la communauté d'agglomération, je suis Chartrain et j'apprécie le cadre de vie, les services et évidemment la proximité de Rennes". Outre l'enrobé, il a diversifié son activité pour offrir une large palette de travaux d'aménagement pour l'embellissement de votre propriété. De la maçonnerie au ravalement en passant par la réalisation

de murets en pierre, la pose de dalles ou de pavés, sa spécialité reste l'enrobé (motifs et couleurs dans l'asphalte). Si les demandes ne cessent de croître, ce jeune entrepreneur se heurte pourtant au manque de main d'œuvre : "Je n'arrive pas à trouver d'ouvrier qualifié dans cette branche d'activité". Mais il ne désespère pas et lance "je n'ai pas le choix, mon carnet de commandes est plein jusqu'à septembre !"

Enrobé de France 5, impasse J.S. Bach 35131 Chartres de Bretagne Tél. 02 99 77 19 66 ou 06 14 10 87 20.

Conseil des Sages

Une réunion d'information sur la création d'un groupe de travail "Conseil des Sages" s'est déroulée le 11 juin dernier, salle du Conseil Municipal. Présidée par Monsieur Le Maire, elle a réuni 12 Chartrais susceptibles de s'investir dans un projet de médiation intergénérationnelle sur la commune.

Amicale Philatélique Chartreuse

En façade de la Mairie vous trouverez l'exposition "L'Ille-et-Vilaine par le timbre et la philatélie" jusqu'en septembre.

Le Chartrein

Pour toute parution d'une information dans le journal Le Chartrein, merci de contacter le service communication de la Mairie : 7 semaines avant sa publication pour les articles de fond ou 4 semaines s'il s'agit d'une brève.

Tél. 02 99 77 13 00 ou par mail : communication.chartres@voila.fr (Chartrein et Chartres Hebdo)

Point Accueil Emploi

Service de proximité, le PAE met à disposition des informations utiles à toute personne en recherche d'emploi, de formation et/ou d'orientation : offres de l'ANPE mises à jour quotidiennement, documentation sur les métiers et sur les formations en Ille-et-Vilaine. Les ordinateurs sont en accès libre (CV et recherche sur Internet).

Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h. 1, rue Mme de Janzé. Tél. 02 99 41 33 34.

- Modification des horaires pour la période du 15 juillet au 16 août :
- Du 22 juillet au 2 août : ouverture mercredi 24 et 31 de 8h45 à 12h
- Le PAE sera fermé du 5 au 9 août.
- Du 12 au 16 août : ouverture le lundi 12 et le mercredi 14 août de 8h45 à 12h.

Assistants Sociaux

Nouveaux horaires pour les rendez-vous auprès des Assistants Sociaux : Madame CANU : jeudi matin Madame SOURDES : vendredi matin Centre Départemental d'Action Sociale : 02 99 41 19 19

Infos personnes âgées

Monsieur CHAMBON assurera dorénavant les permanences pour les renseignements concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie les mardis et vendredis sur rendez-vous au 02 99 41 19 19.

Le chiffre du mois

6 672

c'est le nombre d'entrées au Pôle Sud pour la saison 2001/2002.

Retour sur l'antenne de radio téléphonie mobile Bouygues Télécom



L'article publié dans le Chartrain de mars 2002 faisait état de la suspension des travaux concernant l'implantation d'une antenne de radio téléphonie Bouygues Télécom. Il était alors précisé que le Maire ne s'estimait pas compétent pour apprécier les risques de telles installations sur la santé et qu'il avait saisi le Préfet. En effet, selon la Circulaire Ministérielle du 16 octobre 2001, c'est aux Préfets que revient la décision d'autoriser ou non la mise en service de ces installations. Deux faits nouveaux sont intervenus depuis : la réponse du Préfet d'Ille-et-Vilaine reçue le 19 mars et la publication d'un Décret Ministériel le 3 mai 2002.

Dans sa lettre, le Préfet indique que «votre dossier a effectivement obtenu toutes les autorisations requises. S'agissant de l'impact éventuel sur la santé, le rapport d'experts, demandé en 2001 par le Ministre de la Santé, constate un très faible niveau d'exposition au delà des périmètres de sécurité. Les experts n'ont donc pas retenu l'hypothèse d'un risque pour la santé des personnes.

Toutefois une attention particulière est recommandée pour les crèches, écoles, hôpitaux. La Circulaire du 16 octobre 2001 définit notamment le périmètre de sécurité comme suit : face aux antennes 4,50 m ; derrière les antennes 0,50 m ; sur chaque côté 1,50 m ; au dessous 0,50

m ; au dessus 0,50 m. ».

Pour plus de précisions, il convient d'indiquer qu'une circulaire est un document qui formule des recommandations à observer. Il s'agit de recommandations évidemment très autorisées puisqu'elles émanent d'un Ministre. Les décrets quant à eux ont «force de loi» et de ce fait doivent être respectés.

Le décret du 3 mai dernier détermine les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunications ou par les installations radio-électriques.

Il contient entre autres une série de tableaux qui développent les valeurs limites d'exposition du public, les niveaux dits «des champs électromagnétiques» ainsi que des formules pour le calcul des «niveaux de référence». Ces documents sont tenus à la disposition du public. Ils peuvent être consultés en Mairie.

A propos de l'appréciation des effets sur la santé, le «Journal des Maires» (mensuel national) publiait en décembre 2001 un article sur la téléphonie mobile et le danger éventuel des antennes. Cet article reprenait entre autres les conclusions d'un rapport d'experts dirigé par un chercheur, le Dr. ZMIROU. (celui auquel le Préfet fait référence dans

sa lettre de mars).

A l'issue de cette étude réalisée comme indiquée à la demande du Ministère de la Santé, les experts sont arrivés aux cinq conclusions suivantes :

- 1. «L'exposition des personnes est considérablement moindre au voisinage des stations de base (émetteurs) qu'au cours d'une communication passée depuis un mobile,
- 2. lors de l'exposition aux radio-fréquences d'un mobile, les données scientifiques indiquent de manière peu contestable l'existence d'effets biologiques variés, dont la modification de l'électroencéphalogramme..., mais il n'est pas possible de dire qu'ils représentent des menaces pour la santé,
- 3. bien qu'il y ait peu d'arguments scientifiques pour l'étayer, l'hypothèse d'effets sanitaires n'est pas exclue. Des travaux sont engagés sur différents problèmes de santé, parmi lesquels certains cancers cérébraux ou des maux de tête. Mais compte tenu des niveaux d'exposition constatés, l'hypothèse d'un risque pour la santé à proximité des stations de base ne peut être retenue,
- 4. si les recherches futures venaient à montrer l'existence de risques, leur probabilité serait faible, mais le nombre très élevé d'utilisateurs de la téléphonie mobile pourrait conduire à ce que l'impact sanitaire collectif soit élevé.
- 5. le risque accidentel et notamment mortel lié à l'utilisation d'un téléphone mobile lors

de la conduite automobile est parfaitement établi. C'est le seul risque sanitaire avéré.»

La Société Bouygues qui a tenu une réunion publique d'information le 31 janvier 2002 relance sa demande pour la poursuite des travaux d'installation. Le Décret du 3 mai conforte sa position puisque la puissance émise est inférieure aux nouvelles normes en vigueur. Elle propose également d'effectuer toute mesure que les Chartains jugeront nécessaire. Elle s'engage à démonter l'antenne si les valeurs des mesures opérées s'avèrent supérieures aux valeurs mentionnées dans le décret du 3 mai 2002.

Dans l'immédiat la couverture radio-téléphonique chartaine s'avère insuffisante pour cet opérateur, en particulier parce que le respect des normes de puissance maximale a pour conséquence de multiplier les antennes émettrices. L'article du Journal des Maires précise d'ailleurs à ce sujet qu'avec l'arrivée du réseau «haut débit» UMTS (qui remplacera le GSM), il sera nécessaire d'implanter une centaine de milliers d'antennes en plus dans l'hexagone !

LES CHANTIERS DE L'INTERCOMMUNALITE LOCALE

Les projets intercommunaux lancés en 2000 et 2001 progressent. A la veille de ces vacances, il est opportun de faire le point sur leur avancée.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration qui sera implantée entre Pont Péan et Saint Erblon, près de la 4 voies vers Nantes, commenceront en 2003. Courant juillet, le Syndicat Intercommunal Val de Seiche et Ise (Chartres-de-Bretagne, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon) choisira le constructeur de cet important ouvrage.

La cuisine centrale qui prendra place dans les locaux de l'Espace Brocéliande est programmée pour septembre et sera en service à la rentrée 2003-2004. Ce projet réunit Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon.

L'École de Musique Seiche et Reynel a passé la phase du lancement puisqu'elle prépare sa deuxième rentrée en septembre. Cette nouvelle coopération entre Chartres-de-Bretagne, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Sain-Jacques-de-la-Lande, bien que complexe, a été plus rapide, entre autres parce que les équipements pour l'accueil des élèves restent de la responsabilité de chaque commune.

Enfin, il nous reste le point sur le dossier le plus médiatique : la piscine intercommunale de la Contrie. Ce projet qui sera implanté entre l'échangeur de la Route de Nantes et le Pôle Sud fédère à ce jour neuf communes (Bourgbarré, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche).

Le 5 juin dernier, le syndicat a choisi l'équipe d'assistance pour établir le programme de construction et organiser le concours qui aboutira début 2003 au choix d'un concepteur (le maître d'œuvre). Nous pouvons donc espérer raisonnablement engager les travaux en 2004 pour une ouverture courant 2005. Entre la complexité du montage financier et le nécessaire respect des règles qui s'appliquent aux marchés publics et procédures d'urbanisme, ce délai ne peut être plus court. Je souhaite à chacune et chacun de profiter de l'été pour prendre du repos avant la rentrée.

Philippe BONNIN,
Maire

INFOS PRATIQUES

Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune du 1^{er} septembre au 31 décembre. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Lutte contre le bruit de voisinage

Par arrêté municipal du 25 juillet 1997, des mesures de lutte contre le bruit de voisinage ont été prises : «Les travaux de bricolage et de jardinage mettant en œuvre des outils ou des appareils de quelque nature qu'ils soient produisant un bruit d'une intensité gênante pour le voisinage doivent être interrompus entre 21h et 7h. Les dimanches

et jours fériés, ils ne pourront être effectués que de 10h à 12h. Les samedis et pendant les vacances scolaires de 9h à 19h».

Entretien des espaces verts

Les terrains privés laissés sans entretien entraînent la prolifération des chardons. Suivant l'arrêté préfectoral en vigueur, un procès-verbal peut être dressé à l'encontre des propriétaires conformément aux articles 363 et 364 du Code Rural.

Horaires de la Mairie

La Mairie sera ouverte tout l'été de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences du samedi matin sont suspendues jusqu'au 2 septembre.

Elections législatives : résultats à Chartres de Bretagne

1^{er} tour du 9 juin 2002

- Inscrits : 5225
- Votants : 3464 - 66.30 %
- Nuls : 69 - 1.99 %
- Exprimés : 3395 - 98.01 %
- M. Pussat-Marsac (PS) 1288 - 37.94 %
- A. Madelin (UMP) 987 - 29.07 %
- O. Berthommier (DVD) 524 - 15.43 %
- M. Leclercq (Verts) 173 - 5.10 %
- C. Ressort (FN) 132 - 3.89 %
- M. Demolder (PCF) 67 - 1.97 %
- D. Stenger (LO) 52 - 1.53 %
- M-A. Lorandel (Cap 21) 46 - 1.35 %

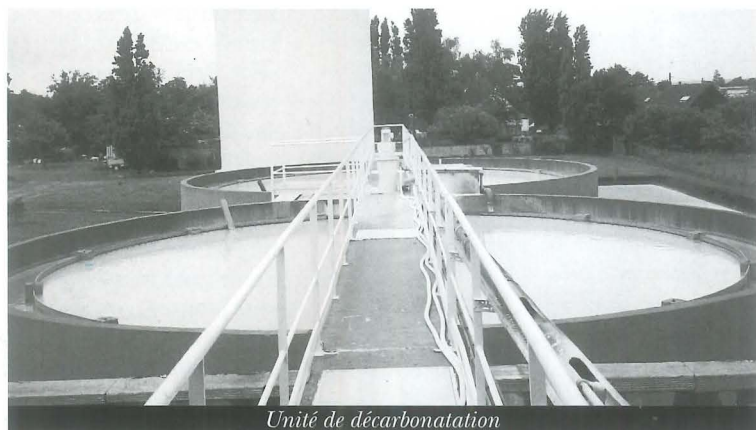
- S. Fourchon 39 - 1.15 %
- E. Granville (UDB) 39 - 1.15 %
- A. Grussenmeyer (GE) 21 - 0.62 %
- L. Blanchet (CPNT) 15 - 0.44 %
- S. Averty (MNR) 12 - 0.35 %

2^e tour du 16 juin 2002

- Inscrits : 5225
- Votants : 3223 - 61.68 %
- Nuls : 93 - 2.89 %
- Exprimés : 3130 - 97.11 %
- M.Pussat-Marsac (PS) 1779 - 56.84 %
- A.Madelin (UMP) 1351 - 43.16 %

Intercommunalité

Eau : production et distribution



Unité de décarbonatation

Le 22 mai, les membres du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Sud de Rennes ont visité les installations de l'usine du Champ Fleury en Bruz (pôle vital), les châteaux d'eau (éléments stratégiques pour la distribution) et le Centre du «Service Client» de la Direction Régionale de la Générale des Eaux.

53% de l'eau du syndicat (Bruz, Chartres-de-Bretagne, Bourgbarré, Noyal-Châtillon, Saint-Erblon, Saint-Armel et

Orgères) arrive de la ville de Rennes soit 1 106 769 m³ et 47% provient de la production captée dans les nappes phréatiques locales (La Marionnais, La Pavais et Fénicat) soit 947 721 m³. Si l'eau provenant de Rennes a déjà subi un traitement pour la rendre potable, celle issue des captages locaux doit subir un traitement de décarbonatation (eau dure) par injection de réactifs (chaux pour la décarbonata-

tion et chlorure ferrique pour la décantation du précipité). Elle traverse ensuite trois filtres à sable et est chlorée avant distribution. Le principal souci est d'éviter toute rupture dans la distribution d'eau tout au long des 696 km de canalisation d'aduction et de distribution. Chaque gros chantier, par exemple la création des ronds-points de l'entrée de Chartres, est l'occasion de bien des inquiétudes. Lors d'une mauvaise manœuvre d'un engin, une canalisation peut éclater. En prévention des risques, des mesures ont été prises pour stocker l'eau, en particulier la nuit (la consommation étant plus faible) afin d'alimenter les châteaux d'eau. Seule la partie supérieure, "le chapeau", tient lieu de réservoir.

Ce sont 48 293 personnes qui sont approvisionnées par le Syndicat soit 16 208 abonnés. La consommation

moyenne domestique est de 98 m³ par abonné. La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles par la DDASS et par l'exploitant. 45 000 analyses ont ainsi été réalisées en 2001, à tous les stades de la production et de la distribution. Le Service Clientèle peut vous renseigner sur votre facture, votre consommation mais aussi sur la qualité de l'eau. 1500 appels sont reçus chaque jour.

En conclusion, le visiteur garde de cette journée, le sentiment d'un service efficace qui a su se moderniser pour répondre aux nouvelles attentes du client. Cela n'occulte en rien les questions que chacun se pose sur la qualité de la ressource eau dans notre région ni celle des enjeux économiques et financiers que représentent la production et la distribution de ce bien précieux.

Un numéro à votre service : 0811 904 904.

Expression de l'opposition

Environnement... et risques !



L'entrée Nord de Chartres va être beaucoup modifiée par la réalisation actuelle des deux ronds-points à la Croix aux Potiers. L'augmentation importante du trafic routier nécessitera très prochainement le passage à 2 fois 2 voies de la RD 34 et de la RD 44. Nous nous réjouissons de ces travaux qui vont assurer une meilleure sécurité aux usagers. Nous sommes également favorables à la réalisation de la zone artisanale dans ce secteur.

Par contre, la création de la ZAC de la Touche Tizon en face de l'usine de la Janais et notamment l'installation de

l'usine VISTEON à moins de 500 mètres des premiers lotissements de Chartres n'est pas sans nous inquiéter. Celle-ci fabriquera des pièces plastiques pour l'automobile et son fonctionnement va engendrer des risques très importants.

L'implantation de cette usine a été soumise à une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les conclusions de l'étude du dossier montrent clairement que le risque principal est celui de l'incendie provoqué par la combustibilité des matières plastiques.

D'autres risques sont

possibles : incidents ou fuites au niveau des machines d'injection, stockage dangereux de matières premières inflammables, emploi de colles et solvants, retombées de poussières explosives ou dangereuses, risques de pollution des eaux et de l'air, nuisances dues au bruit, au trafic routier...

Une passerelle est envisagée au-dessus de la 4 voies pour acheminer les pièces produites, directement sur les chaînes de montage de l'usine PSA. Le bois du Marais, actuellement isolé dans la proche ceinture verte de notre ville, va se trouver accolé à un bâtiment de plus de 100 mètres de

long et de 12 mètres de haut. Cette entrée de Chartres va ainsi devenir "un couloir" avec des silos et des cheminées de chaque côté...

La majorité municipale a émis un avis favorable lors de cette consultation. La qualité de vie que nous souhaitons pour tous les Chartrains ne sera pas améliorée par ce nouvel environnement, et malgré la réalité économique justifiée, le groupe de l'opposition a voté CONTRE cette demande d'implantation.

Carmen Berthois-Sellin - Armel Chatel - Jean-Pierre Dagorn - Bernard Quinton

Précisions de la majorité

Dans son article ci-dessus, l'opposition laisse entendre qu'en donnant un avis défavorable contre le projet de la Société Vistéon à la "Touche Tizon" en Noyal-Châtillon, elle est soucieuse de préserver la qualité de vie des Chartrains, contrairement à la majorité qui a donné un avis favorable sur ce dossier économique.

L'opposition omet de préciser que l'avis favorable de la majorité était assorti de réserves. Celles-ci ont fait l'objet d'une réponse détaillée de Vistéon, adressée au commissaire

enquêteur qui a émis un avis favorable avec deux recommandations : le renforcement du réseau d'eau pour lutter contre un éventuel incendie et la constitution d'une commission locale d'information et de suivi des activités de l'usine.

Plus clairement, il convient de préciser :

- que la fabrication de pièces plastiques pour l'automobile par Vistéon ne constitue pas de risques nouveaux. Auparavant, elles étaient fabriquées dans l'usine de la "Janais" en Chartres de

Bretagne. Ces risques et nuisances existaient donc déjà. Ils sont d'ailleurs bien mieux pris en compte avec le renforcement de la réglementation sur les installations classées.

- que le "parc fournisseurs Citroën" à la Touche-Tizon est implanté sur Noyal-Châtillon. Son aménagement est financé par Rennes Métropole.

- que le périmètre du parc a été défini dans son dossier de création. En octobre 1997, le Conseil Municipal de Chartres avait demandé le maintien d'une zone verte

d'au moins 200 m par rapport au Château du Marais (en Chartres). Ce rapport présenté par M. MARTINEZ n'avait pas été retenu par le commissaire enquêteur.

On ne peut que regretter le silence, voir le désintérêt de certains pour ce dossier voici cinq ans. Une très large adhésion à notre demande pour préserver le site du Marais aurait peut être changé le contexte actuel. C'est à cette époque qu'il fallait réagir pour préserver la qualité de vie des riverains !

Naissances

- 8 mai Arthur CADET
1, rue de Cézembre
- 9 mai Mathys RATTINAME-DELAFFON
11, allée de Fréhel
- 12 mai Manon JEAN
4, square Théodore Botrel
- 12 mai Luc LAUGIER
5, rue Emile Zola
- 1^{er} juin Julien AVENEC
4, allée de la Fresnaye
- 5 juin Emma TOM
7, rue du Fort Lalatte

Mariages

- 1^{er} juin Stéphane GRASLAND et Elodie PERRAUTEAU
7, allée du Four Aubin
- 8 juin Sébastien ANNEIX et Stéphanie PIERRE
16, rue Alphonse Daudet
- 8 juin Grégory SOUQUET et Aurélie VERGNIER
1c, rue du Callouet
- 15 juin Frédéric AUBERT et Valérie DESREZ
12, allée de Taillebois
- 22 juin Mickaël SURBILLET et Géraldine COLAS
2, rue d'Argoat
- 22 juin Cyril THOMAS et Virginie PAGEOT
Le Pâtis Cholet
- 22 juin Olivier BELLIS et Valérie MICHEL
1, square du Roussillon
- 22 juin Thierry SALMON et Françoise DUTERTRE
1, rue du Limousin

Décès

- 4 mai Jean NEVEU
"Le Bois Noir"
- 10 mai Odette GAILLARD
Veuve BATAIS
18, rue de la Poterie
- 25 mai Rémy BOURSE
34, rue du Poitou

agenda

- Dimanche 14 juillet à 21h
Bal des Pompiers
Place de la Mairie
- Du 19 au 30 août
Activités Oxyjeunes
- Samedi 7 septembre de 14h à 18h
Forum des Associations
Halle des Sports

PÔLE SUD

Coulisses d'un spectacle Les Wiggles au Pôle Sud

Ce sont cinq diables rouges qui ont déboulé jeudi 23 mai, sur la scène du Pôle Sud, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux. Comédiens, auteurs, compositeurs, les Wiggles ont un humour décapant, proposant un savoureux cocktail de rock, de rap, de ballades ou de contes pour enfants. Ils chantent, dansent, mettent en scène des histoires grinçantes sans méchanceté ou vulgarité mais avec une touche de dérision et beaucoup de talent.

Deux heures de bonheur pour les spectateurs nécessitent un travail en amont pour l'équipe du Centre Culturel. Derrière la magie d'un spectacle, se cache tout un univers technique qui

accompagne les artistes. En tournée, l'équipe des Wiggles compte cinq artistes, un technicien son et un autre lumière. Toutes les recommandations techniques

(contenues dans un document appelé Rider) parviennent au Pôle Sud plusieurs semaines avant le spectacle. Le jour J à 14h, le groupe n'est pas encore arrivé et les techniciens s'affairent aux derniers réglages lumière. Près de 50 projecteurs sont à ajuster en fonction de la position des artistes sur scène. Il est 17h, après un bref passage à

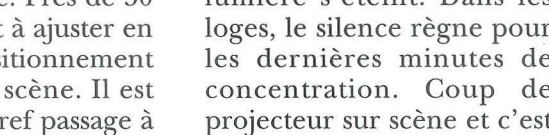
l'hôtel, les comédiens s'attendent à la balance son. Chacun doit accorder sa voix et s'adapter à l'environnement. Trois heures plus tard, la foule se presse à l'entrée, les sièges se remplissent, l'excitation monte... la

lumière s'éteint. Dans les loges, le silence règne pour de concentration. Coup de projecteur sur scène et c'est

parti pour deux heures d'enchantement. Le public se régale des multiples bouffonneries ; la représentation défile et c'est la fin. Il est déjà presque 23h, après des salves d'applaudissements, les spectateurs se précipitent dans la cafétéria où les "stars" dédicacent affiches et CD. Minuit sonne et certains admirateurs discutent encore avec les artistes. Après un dîner copieux bien mérité, la fin de soirée des Wiggles appartient à leur vie privée... Au petit matin, après avoir enthousiasmé le public chartrain, les diabolins ont pris la route de la côte d'Emeraude pour divertir les Malouins. A bientôt peut-être...



Echange avec le public



Salle comble pour spectacle hilarant

Les coups de coeur de l'Ilomo



VRRR... de Christian Bruel
aux Editions Etre

Un petit pingouin est relié à un plus grand par un fil dont la longueur varie si l'un ou l'autre appuie sur le gros bouton situé sur son ventre...
Album d'éveil sur l'émancipation des tout-petits.

Livre de fesses de Stéphane Delabrière
aux Editions Thierry Magnier

Les fesses ça marche toujours par deux. Elles servent à recevoir les fessées, et les fessées laissent parfois des traces...
Un album original illustré par des photographies en noir et blanc.

Le petit cochon têtu de Jean-Louis Le Graver
aux Editions Didier Jeunesse

Il était une fois une bonne femme qui avait un joli cochon. Et voilà qu'un jour elle décide de l'emmener dans la forêt pour lui faire plaisir
Un conte bien rythmé. A partir de 4 ans.

Info Net

Surfez vers vos vacances

Si les vacances vous appellent, vous trouverez certainement votre bonheur sur Internet. De nombreux voyagistes proposent de multiples destinations à tous les prix et pour tous les goûts. A l'aide d'un moteur de recherche classique, vous obtenez une liste de propositions. Les sites mettent en avant, dès la page d'accueil, les promotions du jour. Vous pourrez aussi réserver votre hôtel et votre location de voiture sur place.

A titre d'exemple :
www.opodo.fr,
www.degriftour.fr,
www.routard.com,
www.explo.com,
ou encore www.accor.com (liste non exhaustive).

Bonnes vacances à tous !
Le CYBERESPACE sera fermé à partir du mardi 6 août, réouverture le mardi 27 août.

ZOOM SUR

Fête de la Musique Place à la diversité



Chartres fêtait la musique vendredi 21 juin. Dès 17h, les résidents du Foyer Logement La Poterie ont eu droit à un petit concert de la part des jeunes enfants de l'Ecole Intercommunale de Musique. Un peu plus tard, d'autres élèves se produisaient Square Newcastle West. Dans la soirée, 32 danseurs et 5 musiciens arrivés du Monténégro ont présenté un spectacle

multicolore sur des rythmes effrénés. Vers 22h30, l'Afrique, la batterie et les guitares accompagnaient les voix chaudes et entraînant originaires du Congo et du Cameroun. Un programme exotique qui a permis d'entretenir une ambiance festive et détendue. Dans de nombreux bars et restaurants, la soirée s'est achevée tard dans la nuit.



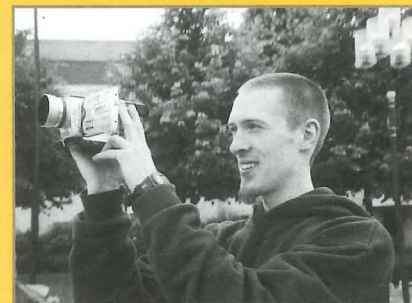
à voir . . .

Pôle Sud

• **Fermeture du Centre Culturel :**

Du samedi 16 juillet au lundi 19 août inclus.

• **Biennale de la jeune création plastique**



Jérôme GRAS, étudiant aux Beaux-Arts à Rennes participe à l'opération initiée par Rennes Métropole : "A vos Arts". Artiste en résidence au Pôle Sud pendant tout le mois de juillet, il déambulera dans les rues chartraines en réalisant un travail de sculpture par l'utilisation de la vidéo. Son travail s'axe sur le rapport du corps à l'espace au travers d'œuvres insolites décalées et d'une mise en scène personnelle.

Bibliothèque l'Ilomo

• **Ouverture**

du 2 juillet au 31 août :

- Mardi : 16h à 18h30

- Mercredi : 14h à 18h30

- Vendredi de 16h à 19h

• **Fermeture**

- du 12 au 19 août inclus.

• **Prix Ados : rencontre avec un auteur.**

Mercredi 5 juin dernier, à la bibliothèque, une quarantaine d'élèves du Collège de Fontenay ont rencontré Christian Grenier auteur de romans pour la jeunesse, spécialiste du récit de science-fiction. Son livre, "Les surfeurs de l'inconnu" était présélectionné pour le Prix Ados à Rennes.

Ecole Intercommunale de Musique

• Dans le cadre d'une convention avec l'Ecole Intercommunale de Musique, la Compagnie ERECTUS a présenté un spectacle de théâtre "Pierre et le loup" aux élèves de Brocéliande les 13 et 14 juin derniers.

• L'Ecole de Musique sera fermée du 15 juillet au 26 août.

• Vous pouvez vous inscrire pour l'année 2002-2003 jusqu'au 12 juillet et à partir du 26 août.

*Permanences inscriptions et réinscriptions : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h30 à 16h30 ou sur rendez-vous au 02 99 41 35 18.
Direction : Lydie RIOU
Coordination : Pascal COGEZ*



VIE ASSOCIATIVE

Volley-ball Le triplé gagnant

L'association de volley membre de la Fédération Espérance compte trois équipes seniors féminines, trois équipes mixtes détente et une équipe junior féminine. L'exploit vient d'être réalisé par l'équipe féminine de volley de Division Départementale (D1 A), qui, pour la première fois de son histoire, accède à la division Régionale (R2) après avoir remporté son championnat. Et, comme une victoire n'arrive jamais seule, l'équipe a également remporté la Coupe du Conseil Général d'Ille et Vilaine contre l'équipe du SEPAL de Thorigné-Fouillard. Lors de la finale, les Chartraines ont tout donné : "nos adversaires se



L'équipe de D1A : Véro, Gaëlle, Chantal, Brigitte, Elise, Nicky, Guénola, Véronique, Gisèle et Christine.

sont bien défendues, elles étaient en place mais on a su gérer le match grâce à notre expérience. On a réussi le doublé de l'année, c'est super!" explique Nicky, une des joueuses de D1 A. Sacrée récompense pour cette équipe de « copines », qui, au fil des saisons a su grimper les échelons des

divisions. « Cette progression, on la doit à la bonne ambiance qui règne entre nous mais aussi aux entraîneurs Franck Rubaud et Akim Tabet qui, années après années nous ont permis d'élever notre niveau de jeu » précise Gaëlle. L'autre bonne surprise est venue de l'équipe de

Départementale féminine (D2) qui accède également à la division supérieure (D1B) en terminant première de son championnat. Cette équipe déjà battante, composée essentiellement de jeunes formées au sein du Club chartrain, suit la trace de son "ainée". La rentrée 2002 s'annonce prometteuse... Pourtant le Club, loin de se contenter de ces succès, espère créer une équipe masculine. De plus, il recherche activement des jeunes filles et garçons pour assurer la relève... Sans quoi, la montée de l'équipe fanion pourrait ne pas se faire... Avis aux amateurs !
Contacts : Véronique JOUAUD (Présidente) : 02 99 41 14 40. Nicky BURBAN : 02 99 41 30 15.

Graph au Stade



Dans le cadre des Bourses HELIOS, l'association REPT STYLE a formé quelques jeunes Chartrains au graph. Ces derniers ont mis leur enseignement en pratique sur le mur de la tribune du Stade Rémy Berranger. Vous pouvez venir contempler cette réalisation sur le thème du sport.

Horaires d'été

- **Halte Jeux Tintinbulle**
Fermeture du 26 juillet 11h30 au 2 septembre inclus.
- **Crèche Mille Pattes**
Fermeture de la crèche du 2 au 25 août inclus.
- **Centre de Loisirs**
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture le 16 août
- **Été jeunes**
- Centre d'Animation l'Igloo
Tout l'été du lundi au vendredi de 14h à 18h
- Halle des Sports
du 1^{er} au 26 juillet et du 19 au 30 août de 20h à 22h
- Salle Rabelais
du 1^{er} juillet au 30 août de 20h à 1h.
- **Piscine Municipale**
- Du 5 au 14 juillet
Lundi de 14h à 19h
Mardi de 12h à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h
Jeudi de 15h à 19h15
Vendredi de 11h à 12h45 et de 15h à 19h
Samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 18h30
Dimanche de 9h15 à 11h45

- Du 15 juillet au 1^{er} septembre
Lundi de 15h à 19h15
Mardi de 12h à 19h15
Mercredi de 10h à 11h45 et de 13h30 à 20h15
Jeudi de 15h à 19h15
Vendredi de 11h à 12h45 et de 15h à 19h
Samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 18h30
Dimanche de 9h15 à 11h45

La piscine sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

ENFANCE JEUNESSE

Vie scolaire



On reprend la route après un pique-nique humide

Slaloms dans la scour, exercices d'équilibre, courses de lenteur... perchés sur leur vélo, les élèves de CMI de M. LE GOC ont été sensibilisés durant toute l'année scolaire à la sécurité routière. Après ces exercices

pratiques, ils ont participé au rallye "Le petit tour à vélo" organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) le 28 mai dernier. Sous une pluie battante, les joues rougies par le vent et le sourire aux lèvres, les jeunes Chartrains ont retrouvé 700 camarades d'Ille-et-Vilaine pour un périple d'une trentaine de

Tous en selle...

kilomètres à vélo. Après la traversée de Vern-sur-Seiche puis de Saint-Erblon, un grand pique-nique était organisé au Stade Rémy Berranger à Chartres. La pluie n'a pas entamé le moral des jeunes sportifs qui, après un détour par Pont-Péan et Bruz ont pris la direction de Rennes où les attendait un grand goûter.

Entrez dans la danse...

Dans le cadre du Projet Artistique et Culturel "Danse à l'école", 26 enfants de CM2 de l'Auditoire ont travaillé avec Gaël SESBOUE, danseur chorégraphe. Avec des mouvements, des sauts, des gestes du quotidien, des variations de rythmes, les élèves de Madame PIAZZA, se sont penchés sur la création d'un parcours individuel de danse. C'est ainsi que les amateurs de foot ont pu introduire leur passion dans leur phrase chorégraphique. Gaël s'est ensuite employé à réunir tous ces mouvements pour

créer une danse commune. Tout au long de l'année scolaire, la danse contemporaine a été également un support de cours pour les mathématiques, le dessin ou l'histoire. Réticents au début, certains élèves ont été surpris de leur aptitude à la création : "Cela m'a appris à aimer la danse, avant je détestais ça !" se souvient Ségolène. De nombreux établissements d'Ille-et-Vilaine, de la maternelle au collège, ont participé à ce programme scolaire de sensibilisation artistique. Le 31 mai dernier, le Centre Culturel Le Triangle à Rennes recevait toutes ces



Le foot et la danse font parfois bon ménage

classes "danse" pour un après-midi de spectacle. Tour à tour, les élèves ont montés sur les planches et ont présenté leurs chorégraphies devant les autres enfants présents. Les jeunes Chartrains ont ébloui le

public avec plusieurs compositions magnifiquement interprétées sur une musique de Vivaldi. Fruit d'un travail consciencieux, cette prestation clôture le projet de la classe dans le rythme et la bonne humeur.

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.
commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines avec la participation de Lucie Josset • Maquette : Fabienne Faujour.